

VAD GT Réemploi 22/09/2023
Présentation de l'atelier de travail
Rhônapi: Valorisation et Réemploi de la pierre en
aménagement urbain



1. Établir un cahier des charges définissant les modalités techniques de réemploi des pierres, dans le cadre des marchés de travaux

Hypothèses proposées à exposer dans le cahier des charges / CCTP de réemploi de la pierre :

- Raisonner empiriquement
- Définir : la nature de la pierre (porphyre, grès...), la couleur et la géométrie de la pierre souhaitée
- Exiger une épaisseur minimale pour les pavés à destination des trottoirs : 6 cm
- Exiger une épaisseur minimale pour les pavés à destination des routes : 8 cm
- Pas de norme existante donc pas de norme de référence
- Pas d'essai à demander, utiliser une VMA (Valeur Minimale Attendue) de 12MPa forfaitaire (atteinte par la plupart des granits) pour le dimensionnement

À noter que l'ensemble de ces prescriptions ont été validées par le Laboratoire de la Métropole du Grand Lyon.

2. Réaliser un inventaire des ressources (pierres de réemploi) disponibles à ce jour

Constat: le vivier disponible de pierre de réemploi est situé:

- Soit en Europe du Nord. Cette solution est totalement contre-productive en termes de bilan carbone
- Soit auprès de la Métropole de Lyon, conformément au règlement de voirie :

1.8.1 - Gestion des déblais

Les matériaux provenant des fouilles seront évacués vers un centre de recyclage autorisé pour être valorisés. Pour le cas de matériaux non valorisables, ils seront évacués vers un centre d'élimination agréé. Les déblais seront évacués au fur et à mesure de leur extraction pour limiter le stockage sur la voie publique. A noter l'exception des bordures de trottoirs, pavés ou dalles en pierre naturelle sous-jacents ou de surface qui devront être remis dans les dépôts de la direction de la voirie de la Communauté urbaine de Lyon, en vue d'une réutilisation ultérieure.

Le constat est fait que toutes les pierres déposées lors des chantiers de voirie de la métropole ne sont pas **systematiquement** récupérées et stockées par la métropole. Problème de place, de logistique.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Travail élargi sur la **valorisation**:

Actuellement, la perte de matière lors du travail d'un bloc est estimée à 70%. De futurs investissements de certaines carrières pourraient permettre la création de nouvelles pièces dans ces « chutes ». Un catalogue pourrait alors être réalisé, présentant des pièces standardisées à disposition des MOA, MOE et entreprises.

Action Guinet Derriaz (Villebois/Hauteville) : 36€/m² jusqu'à 4cm maxi (pour le moment...)



POUR ALLER PLUS LOIN...

- Valorisation du travail réalisé au sein de Rhônapi sur le réemploi et la valorisation de la pierre en aménagement urbain au travers du PN DOLMEN – Axe 5 Développement durable
« Quels sont les freins à la réutilisation de la pierre? », avec le CTMNC et le CSTB
- Action mur de la biodiversité avec la FFPPS pour le salon ROCALIA 5-6-7 décembre 2023 + conférence avec VAD sur le réemploi le 07 décembre à 14h45

POUR ALLER PLUS LOIN...

